

MRSA - PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT À RISQUE D'ÊTRE PORTEUR DE STAPHYLOCOQUE DORÉ MÉTICILLINE RÉSISTANT

L'objectif de cette recommandation est de proposer une stratégie de prise en charge des patients à risque, ceci afin de limiter les risques de transmission de ce germe à l'intérieur de l'établissement.

DOMAINE D'APPLICATION

Cette recommandation s'applique aux patients à risque d'être porteur de MRSA en soins aigus.

RESPONSABILITÉ

La diffusion et le contrôle de cette stratégie est de la responsabilité du responsable HPCI de l'établissement, sous la supervision de la commission HPCI de l'établissement. Son application est sous la responsabilité de la direction de l'établissement et des équipes médico-infirmières des différents services.

MESURES PROPOSÉES

- **Détection et dépistage** des patients à risque (voisins de chambre, si cas index nosocomial ou durée du voisinage > 72h, patient transféré d'hôpitaux étrangers ou de région à haute endémie, patient connu comme ayant été porteur de MRSA),
- **Mise en place de Mesures Additionnelles Contact (MAC)** chez **les patients à risque élevé** de colonisation ou chez les patients **séjournant dans des services à risque élevé** de transmission du MRSA.

DÉFINITIONS

Services à risque élevé de transmission

- **Services de soins intensifs et services de brûlés**

Attitude

- Dépistage et instauration **Mesures Additionnelles Contact** = MAC

Patients à risque élevé

- Patient ayant eu un prélèvement positif pour MRSA = Patient connu comme ayant été colonisé par du MRSA et sans décolonisation documentée (prélèvements ultérieurs négatifs, soit au minimum 2 sets négatifs)

Attitude

- Dépistage et instauration **Mesures Additionnelles Contact** = MAC

Patients à risque modéré

- Patient ayant séjourné dans un établissement d'une zone à haute endémie (25% des isolats de *S. aureus*

sont des MRSA, selon les statistiques disponibles) = Patient transféré d'hôpitaux pays étrangers ou avec séjour antérieur remontant <2 mois, enfants de TDH ou autres organisations

- Patient ayant séjourné dans un établissement/service en épidémie (selon les informations disponibles par l'Unité HPCI) = Patient ayant séjourné > 48h dans un service avec une épidémie à MRSA
- Voisin de chambre = Patient ayant séjourné pendant plus de 24h dans la même chambre qu'un patient source durant les 7 jours précédant le 1^{er} prélèvement MRSA positif de ce patient

Attitude

- Dépistage et **Précautions Standard** (PS)

Fiche technique dépistage BMR chez patients à risque

(https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/DEPISTAGE%20BMR%20ADMISSION%20hopital_HPCI_W_FT_00351.pdf)

PIÈCE(S) JOINTE(S):

Dernière mise à jour le 19/10/2023